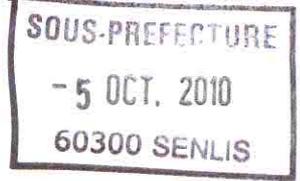


maintenant !

- Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
MOTION
présentée par le groupe « rassembler pour réussir Creil »

Séance du 27 septembre 2010



B Antenne Relais - explications

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mme MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, M. CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES

M. CABARET

M SEGUIN

Mme FEVRIER

Mme SOKOLONSKI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à : Mme BASMAISON

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. MACHU

Pouvoir à : M. TAHI

39

39

38

■ **Exposé de la motion :**

Monsieur Nourredine NACHITE, conseiller municipal, expose :

Il y a quelques mois, les Creillois ont découvert une antenne relais, route de Chantilly, à proximité du garage Debuquoy, sur le Plateau Rouher. Cette antenne relais, de l'opérateur téléphonique Bouygues Télécom, semble être implantée sur un terrain privé.

Je souhaite ici souligner toute la discrétion qui a entouré les travaux liés à cette installation, réalisée pendant les travaux du réseau de chauffage de ce quartier.

J'aimerais que soient portées à la connaissance du conseil municipal certaines informations :

- Y a-t-il eu un permis de construire délivré par la Mairie comme c'est l'usage ?
- Depuis quand vous et votre majorité aviez-vous connaissance de ce projet d'implantation ?
- Quel est le coût de cette implantation qui semble provisoire et quels en sont les bénéfices pour notre ville ?
- Quels sont les impacts sur la santé des Creilloises et des Creillois de cette implantation à proximité de deux écoles ?

Le Groupe Rassembler pour réussir Creil que je préside rappelle qu'il n'y a eu aucune consultation de la population ni réunion d'information sur ce sujet et encore moins une communication officielle de la municipalité.

Non pas que notre Groupe soit opposé à l'installation d'une antenne relais. Au contraire si son utilité, son impact sur l'environnement et la santé des publics mais aussi si sa nécessité pour notre commune sont avérés nous la soutiendrons éventuellement.

maintenant !

Nous souhaitons donc que le conseil municipal s'engage, dès à présent à entreprendre une expertise complète sur cette installation, en parfaite transparence et que les résultats de cette expertise soient communiqués au conseil municipal et à l'ensemble de la population creilloise le plus rapidement possible.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Entendu l'exposé de présentation de la motion,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 3

Contre : 35

Abstention : 0

■ Le conseil municipal a voté, à la majorité, contre cette motion et l'a donc rejetée:

Article unique : de demander une expertise complète sur l'installation de l'antenne relais et que les résultats de cette expertise soit communiqués au conseil municipal et aux creillois.

La présente motion peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 05 OCT. 2010

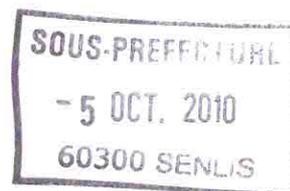
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 05 OCT. 2010

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.10.2010 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE